

Comment adhérer et s'inscrire aux activités pour un couple

Rejoignez-nous en quelques clics !

Vous êtes déjà adhérent(e) ?

Connectez-vous en 2 étapes :

1. Cliquez sur « Mon compte » (www.utlrd.com).

2. Entrez votre adresse mail ou votre numéro d'adhérent (voir ci-dessous) et votre mot de passe.

Lors de la première connexion, entrez votre adresse mail puis cliquez sur "Mot de passe oublié" (vérifiez vos spams), vous recevrez alors un mot de passe.

Lors de la première connexion et si vous partagez la même adresse mail, entrez le numéro d'adhérent qui vous a été communiqué puis cliquez sur « Mot de passe oublié » (vérifiez vos spams), vous recevrez alors un mot de passe.

Mot de passe oublié ? Cliquez sur « Mot de passe oublié » (vérifiez vos spams !)

Première adhésion ?

Créez votre espace personnel en 3 étapes :

1. Rendez-vous sur www.utlrd.com.

2. Cliquez sur "Mon compte".

3. Remplissez le formulaire d'inscription.

À noter :

1 compte = 1 adhérent(e) (un couple doit créer 2 comptes).

Nota Bene

Chaque adhérent doit créer ou avoir un compte séparé.

Une adresse mail est nécessaire pour ouvrir un compte mais plusieurs comptes peuvent être associés à la même adresse mail.

Chaque adhérent reçoit un numéro d'adhérent qui lui permet de s'identifier si plusieurs personnes disposent de la même adresse mail.

Un message contenant vos codes de connexion (identifiant et mot de passe) vous sera adressé sur votre adresse mail lors de la création de votre compte.

Choisissez vos activités et finalisez votre inscription

1. Sélectionnez votre (ou vos) activité(s) préférée(s).

2. Ajoutez votre adhésion en cliquant sur "Adhérer à l'UTL" (à faire une seule fois par saison) : pour le premier membre du couple : adhésion en sélectionnant le tarif correspondant soit 43 euros, le deuxième membre du couple sélectionnera lors de sa propre adhésion le tarif correspondant soit 27 euros, le tarif couple sera donc bien de 70 euros.

3. Validez votre panier et réglez :

- Par carte bancaire : Paiement sécurisé, confirmation immédiate !
- Par chèque : Vous avez 7 jours calendaires pour nous le faire parvenir.

Passé ce délai, votre inscription sera annulée.

Vous préférez les méthodes traditionnelles ?

Pas de souci ! Vous pouvez aussi :

- Nous envoyer un courrier avec la fiche adhésion et/ou inscriptions complétées avec le règlement par chèque (inscription aux activités sous réserve des disponibilités).
- Venir aux permanences pour adhésion et/ou une inscription (suivant les disponibilités des activités).

Attention : Les inscriptions aux activités (cours, sorties, voyages, etc...) via notre site internet sont prioritaires !

À retenir

L'adhésion est obligatoire pour participer

à une activité. Les places sont limitées :

Inscrivez-vous vite !

Chaque membre du couple doit s'inscrire individuellement aux activités (cours, voyages, sorties, etc...).

Besoin d'aide ?

Contactez-nous par e-mail ou téléphone (coordonnées disponibles sur www.utlrd.com).

"L'aventure UTLRD commence ici... Et vous, par quoi allez-vous commencer ?"